

RÉSULTATS DASSAULT AVIATION

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2025	2024
Prises de commandes	10 941 M€ 26 Rafale Export 31 Falcon	10 869 M€ 30 Rafale Export 26 Falcon
Chiffre d'affaires ajusté (*)	7 420 M€ 26 Rafale <i>dont 15 Export et 11 France</i> 37 Falcon	6 230 M€ 21 Rafale <i>dont 14 France et 7 Export</i> 31 Falcon
Carnet de commandes au 31 décembre	46 596 M€ 220 Rafale <i>dont 175 Export et 45 France</i> 73 Falcon	43 224 M€ 220 Rafale <i>dont 164 Export et 56 France</i> 79 Falcon
Résultat opérationnel ajusté (*) Marge opérationnelle ajustée	635 M€ 8,6% du chiffre d'affaires	519 M€ 8,3% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement autofinancés	389 M€ 5,2% du chiffre d'affaires	437 M€ 7,0% du chiffre d'affaires
Résultat net ajusté (*) Marge nette ajustée Résultat par action	1 061 M€ 14,3% du chiffre d'affaires 13,60 € / action	1 056 M€ 17,0% du chiffre d'affaires 13,46 € / action
Trésorerie disponible au 31 décembre	9 415 M€	8 434 M€
Dividendes	371 M€ 4,78 € / action	370 M€ 4,72 € / action
Participation et intéressement y.c. forfait social de 20%	245 M€	245 M€
Effectif inscrit au 31 décembre	15 024	14 589

N.B. : - Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).
 - Hors surtaxe d'impôt sur les sociétés en France, le résultat net ajusté 2025 aurait été de 1 157 millions d'euros.

Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableau de passage ci-après)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	7 426 M€	6 240 M€
(*) Résultat opérationnel consolidé	639 M€	527 M€
(*) Résultat net consolidé	977 M€	924 M€

Saint-Cloud, le 4 mars 2026 - Le Conseil d'administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2025. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

« **Les contextes militaires, géopolitiques et budgétaires, couplés aux droits de douane, créent de l'incertitude sur l'activité. Parallèlement, la pression fiscale dégrade la compétitivité de la Société.**

Bien que le budget de la défense française avec « marches » soit préservé, sa mise en œuvre doit se concrétiser par une révision de la Loi de Programmation Militaire. Nous restons par ailleurs dans l'incertitude pour le SCAF.

Dans ce contexte exigeant, le Rafale a confirmé son succès en 2025, avec la livraison du 300^{ème} Rafale et la commande de 26 Rafale par la Marine indienne.

La décision post-clôture, du Defence Acquisition Council, d'entrer en négociation de gré à gré en vue de l'acquisition par l'Inde de 114 Rafale, renforce la nécessité du *Make in India* déjà accentué en 2025 avec la prise de contrôle majoritaire de DRAL et des partenariats notamment avec Tata Advanced Systems et d'autres acteurs industriels indiens.

Dans un marché marqué par des incertitudes liées aux droits de douane aux États-Unis au 1^{er} semestre 2025, l'activité Falcon a enregistré 31 commandes et 37 livraisons. La compétitivité reste un élément essentiel du marché de l'aviation d'affaires.

Le carnet de commandes s'établit à 46,6 milliards d'euros, comprenant 220 Rafale et 73 Falcon.

En 2025, le chiffre d'affaires a atteint 7,4 milliards d'euros, avec 26 Rafale livrés (pour un objectif de 25) et 37 Falcon (pour 40 prévus). Le résultat opérationnel ajusté s'élève à 635 millions d'euros, en progression de 22% par rapport à 2024. Le résultat net ajusté atteint 1 061 millions d'euros. Ce résultat net comprend la surtaxe d'impôts en France de 96 millions d'euros (*hors cette surtaxe le résultat net se serait élevé à 1 157 M€*).

En 2025, les programmes de développement se sont poursuivis avec :

- les travaux sur le standard F4 du Rafale, incluant l'acceptation du standard F4-2 et le développement du F4-3,
- les travaux sur la phase 1B du SCAF,
- le Falcon 10X dont le premier avion est en finalisation de fabrication,
- les premiers vols en 2025 des avions de mission ARCHANGE (Falcon 8X de renseignement stratégique) et ALBATROS (Falcon 2000 de surveillance et d'intervention maritimes) ; la première livraison ALBATROS est prévue en 2026,
- le démonstrateur spatial VORTEX-D, et le lancement des travaux de conception et de développement, soutenus par la Direction Générale pour l'Armement.

Concernant nos activités de soutien, l'engagement se renforce, tant pour les avions militaires, avec un nombre croissant de Rafale déployés à travers le monde, que pour les avions civils, avec l'ouverture du nouveau centre de maintenance à Melbourne en Floride.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par :

- la poursuite de la modernisation des infrastructures industrielles, en particulier pour assurer la montée en cadence Rafale,
- la poursuite du déploiement de solutions numériques (3DExperience™, SAP et IA générative),
- les partenariats stratégiques établis pour une IA souveraine et maîtrisée : les collaborations avec l'AMIAD, Thales (cortAlx) et la prise de participation dans Harmattan AI.

En 2025, Dassault Aviation a embauché 1 579 personnes, portant ses effectifs à 15 024 salariés. Par ailleurs, Dassault Aviation a poursuivi ses efforts en matière de décarbonation.

Les objectifs 2026 sont :

- respecter nos engagements de livraisons Rafale et Falcon en réduisant les cycles et les heures de fabrication,
- négocier les 114 Rafale indiens et accélérer le *Make in India*,
- tenir les délais des développements, les coûts des développements lancés et réduire les cycles,

- préparer l'avenir du Rafale avec son standard F5, le développement d'un drone de combat et préparer un avion de combat futur,
- soutien et disponibilité de nos avions : maintenir le niveau de satisfaction de nos clients militaires et retrouver une place de leader dans les classements du support de l'aviation d'affaires,
- poursuivre les prospections à l'export du Rafale,
- réussir le niveau de vente Falcon,
- poursuivre le développement VORTEX dans le spatial,
- poursuivre le déploiement du numérique et l'intégration de l'IA,
- poursuivre la montée en compétence des nouveaux embauchés.

La prévision pour 2026 est un chiffre d'affaires en hausse par rapport à celui de 2025, classe 8,5 milliards d'euros, dont la livraison de 40 Falcon et 28 Rafale. »

Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation

1. PRISES DE COMMANDES CONSOLIDÉES

Les prises de commandes consolidées 2025 sont de **10 941 millions d'euros** contre 10 869 millions d'euros en 2024. La part des prises de commandes à **l'Export** est de **89%**.

Leur évolution est la suivante, en millions d'euros :

	2025	2024	2023
Défense	8 290	8 309	6 524
<i>Défense Export</i>	<i>7 478</i>	<i>7 294</i>	<i>3 583</i>
<i>Défense France</i>	<i>812</i>	<i>1 015</i>	<i>2 941</i>
Falcon	2 651	2 560	1 729
Total prises de commandes consolidées	10 941	10 869	8 253
% Export	89%	90%	64%

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.

Programmes Défense

Les **prises de commandes Défense** 2025 s'élèvent à **8 290 millions d'euros** contre 8 309 millions d'euros en 2024.

La **part Défense Export** s'élève à **7 478 millions d'euros** en 2025 contre 7 294 millions d'euros en 2024. En 2025, 26 Rafale Export ont été commandés par l'*Indian Navy*, contre 30 Rafale Export commandés en 2024 (18 par l'Indonésie, 12 par la Serbie).

La **part Défense France** s'établit à **812 millions d'euros** en 2025 contre 1 015 millions d'euros en 2024.

Programmes Falcon

En 2025, **31 commandes de Falcon** ont été enregistrées contre 26 en 2024. Les prises de commandes Falcon représentent **2 651 millions d'euros** contre 2 560 millions d'euros en 2024.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires ajusté consolidé 2025 est de **7 420 millions d'euros** contre 6 230 millions d'euros en 2024. La part du chiffre d'affaires à l'**Export** est de **77%**.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en millions d'euros :

	2025	2024	2023
Défense	4 645	3 965	2 980
<i>Défense Export</i>	<i>2 973</i>	<i>2 016</i>	<i>1 512</i>
<i>Défense France</i>	<i>1 672</i>	<i>1 949</i>	<i>1 468</i>
Falcon	2 775	2 265	1 821
Total chiffre d'affaires ajusté consolidé	7 420	6 230	4 801
% Export	77 %	68%	68%

Programmes Défense

26 Rafale (15 Export et 11 France) ont été livrés en 2025, pour une prévision de 25 livraisons. 21 Rafale (14 France et 7 Export) avaient été livrés en 2024.

Le **chiffre d'affaires Défense** 2025 s'élève à **4 645 millions d'euros** contre 3 965 millions d'euros en 2024.

La **part Défense Export** s'élève à **2 973 millions d'euros** contre 2 016 millions d'euros en 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la livraison de 15 Rafale Export alors qu'en 2024, 7 Rafale Export avaient été livrés.

La **part Défense France** s'élève à **1 672 millions d'euros** contre 1 949 millions d'euros en 2024. Cette diminution s'explique notamment par la livraison de 11 Rafale France contre 14 Rafale France en 2024.

Programmes Falcon

37 Falcon ont été livrés en 2025, pour une prévision de 40, contre 31 livraisons en 2024.

Le **chiffre d'affaires Falcon** 2025 s'élève à **2 775 millions d'euros** contre 2 265 millions d'euros en 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le nombre de Falcon livrés (37 vs 31 en 2024).

Le book-to-bill ratio Dassault Aviation (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de **1,5x** pour l'année 2025.

3. CARNET DE COMMANDES CONSOLIDÉ

Le carnet de commandes consolidé au 31 décembre 2025 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **46 596 millions d'euros** contre 43 224 millions d'euros au 31 décembre 2024. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit, en millions d'euros :

Au 31 décembre	2025	2024	2023
Défense	41 851	38 207	33 862
<i>Défense Export</i>	33 769	29 265	23 986
<i>Défense France</i>	8 082	8 942	9 876
Falcon	4 745	5 017	4 646
Total carnet de commandes consolidé	46 596	43 224	38 508
% Export	79%	76%	71%

Le carnet de commandes au 31 décembre 2025 est composé comme suit :

- **Défense Export : 33 769 millions d'euros** contre 29 265 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ce montant comprend principalement 175 Rafale contre 164 Rafale au 31 décembre 2024.
- **Défense France : 8 082 millions d'euros** contre 8 942 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ce montant comprend en particulier 45 Rafale (vs 56 à fin décembre 2024), les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (Ocean), Alpha Jet (Alphacare), le standard F4 du Rafale et la commande de la phase 1B du démonstrateur du SCAF.
- **Falcon** (y compris les avions de missions ALBATROS et ARCHANGE) : **4 745 millions d'euros** vs 5 017 millions d'euros au 31 décembre 2024. Il comprend notamment 73 Falcon contre 79 à fin décembre 2024.

Le carnet de commandes fait l'objet d'informations complémentaires à la note 24 de l'annexe des comptes consolidés.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS

Résultat opérationnel consolidé ajusté

Le **résultat opérationnel consolidé ajusté** 2025 est de **635 millions d'euros** contre 519 millions d'euros en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires.

Les frais de recherche et développement, portant notamment sur le Falcon 10X, s'établissent à 389 millions d'euros en 2025.

La **marge opérationnelle consolidée ajustée** s'établit à **8,6%** contre 8,3% en 2024, en hausse de 0,3 point.

Le taux de couverture de change est de **1,13 \$/€** en 2025 contre 1,14 \$/€ en 2024.

Résultat financier consolidé ajusté

Le **résultat financier consolidé ajusté** 2025 est de **142 millions d'euros** contre 208 millions d'euros en 2024, en baisse suite à l'impact grandissant de la composante de financement et à la diminution des taux d'intérêt.

Résultat net consolidé ajusté

Le **résultat net consolidé ajusté** 2025 est de **1 061 millions d'euros** (*hors surtaxe d'impôt sur les sociétés en France, le résultat net consolidé ajusté 2025 aurait été de 1 157 millions d'euros*) contre 1 056 millions d'euros en 2024. La contribution de Thales dans le résultat net de Dassault Aviation est de 534 millions d'euros contre 507 millions d'euros en 2024.

La **marge nette consolidée ajustée** s'établit ainsi à **14,3%** en 2025 contre 17,0% en 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France ainsi qu'un poids moins important du résultat financier et de la contribution de Thales.

Le **résultat net consolidé ajusté** par action 2025 s'établit à **13,60 €** contre 13,46 € en 2024.

5. RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN DONNÉES IFRS

Résultat opérationnel consolidé (IFRS)

Le **résultat opérationnel consolidé** 2025 est de **639 millions d'euros** contre 527 millions d'euros en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires.

Les frais de recherche et développement, portant notamment sur le Falcon 10X, s'établissent à 389 millions d'euros en 2025.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **8,6%** contre 8,4% en 2024.

Résultat financier consolidé (IFRS)

Le **résultat financier consolidé** 2025 est de **143 millions d'euros** contre 200 millions d'euros en 2024, en baisse suite à l'impact grandissant de la composante de financement et à la diminution des taux d'intérêt.

Résultat net consolidé (IFRS)

Le **résultat net consolidé** 2025 est de **977 millions d'euros** contre 924 millions d'euros en 2024 (*hors surtaxe d'impôt sur les sociétés en France, le résultat net consolidé 2025 aurait été de 1 073 millions d'euros*). La contribution de Thales dans le résultat net de Dassault Aviation est de 446 millions d'euros contre 375 millions d'euros en 2024.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **13,2%** en 2025 contre 14,8% en 2024.

Le **résultat net consolidé par action** 2025 s'établit à **12,52 €** contre 11,78 € en 2024.

6. TRÉSORERIE DISPONIBLE

Dassault Aviation utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose Dassault Aviation, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9 des comptes consolidés au 31 décembre 2025).

La **trésorerie disponible** de Dassault Aviation s'élève à **9 415 millions d'euros** contre 8 434 millions d'euros au 31 décembre 2024. L'augmentation de la trésorerie résulte essentiellement des acomptes perçus au titre des contrats Rafale Export.

7. BILAN CONSOLIDÉ

Le total des capitaux propres s'établit à 6 664 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 6 332 millions d'euros au 31 décembre 2024 sous l'effet des résultats de la période.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 203 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 238 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les emprunts et dettes financières comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 24 millions d'euros et les dettes de location pour 179 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 727 millions d'euros pour s'établir à 7 451 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 6 724 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'exécution des contrats militaires en carnet. Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 2 322 millions d'euros au 31 décembre 2025 en raison notamment des acomptes perçus au titre des contrats Rafale Export.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à 52 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre -100 millions d'euros au 31 décembre 2024, conséquence de la variation du cours \$/€ entre le 31 décembre 2024 (1,039 \$/€) et le 31 décembre 2025 (1,175 \$/€).

8. DIVIDENDES

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution, en 2026, d'un dividende de **4,78 €/action** correspondant à un montant de **371 millions d'euros**, soit un payout de 35%. Le Conseil d'administration du 3 mars 2026 a décidé d'annuler 684 288 actions autodétenues. Le montant total du dividende est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2025 diminué de ces actions annulées.

Les dividendes par action au titre des cinq dernières années sont rappelés dans le paragraphe 5.2.6. du rapport de gestion.

À noter que dans le cadre du partage de la valeur, la participation et l'intéressement (y compris forfait social), des sociétés françaises de Dassault Aviation représentent en moyenne 35% du résultat 2025 de ces sociétés.

Cet avis financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le rapport de gestion de la Société.

CONTACTS :**Communication institutionnelle**

Stéphane Fort +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Louis Proisy +33 (0)1 47 11 59 51 - louis.proisy@dassault-aviation.com

ANNEXE

1. DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Pour refléter les performances économiques réelles consolidées et permettre leur suivi et leur comparabilité, Dassault Aviation présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA » (*Purchase Price Allocation*),
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Dassault Aviation présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants,
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes.

Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport annuel.

2. IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence en 2025 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2025	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2025
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	7 425 969	-6 383	0			7 419 586
Résultat opérationnel	639 231	-6 383	0	1 943		634 791
Résultat financier	143 225	6 383	-7 892			141 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	456 443				88 132	544 575
Impôts sur les résultats	-261 652		2 038	-321		-259 935
Résultat net	977 247	0	-5 854	1 622	88 132	1 061 147
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la Société Mère	977 393	0	-5 854	1 622	88 132	1 061 293
Résultat net par action (en euros)	12,52					13,60

L'incidence en 2024 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2024	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2024
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	6 239 708	- 9 941	0			6 229 767
Résultat opérationnel	527 155	-9 941	0	2 122		519 336
Résultat financier	199 881	9 941	-1 872			207 950
Résultat des sociétés mises en équivalence	382 917			3 956	128 149	515 022
Impôts sur les résultats	-186 129		483	-411		-186 057
Résultat net	923 824	0	-1 389	5 667	128 149	1 056 251
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la Société Mère	923 824	0	- 1 389	5 667	128 149	1 056 251
Résultat net par action (en euros)	11,78					13,46